

## ODDO BHF GLOBAL TARGET 2026

Paris, le 23/03/2026

ODDO BHF Asset Management SAS, en sa qualité de société de gestion du fonds **ODDO BHF GLOBAL TARGET 2026** (ci-après « le Fonds »), souhaite informer les porteurs d'une évolution des règles de fonctionnement du Fonds.

Dans le cadre de la transposition en droit français de la Directive (UE) 2024/927 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 (AIFM II), qui modifie certaines dispositions applicables aux instruments de gestion collective (FIA et OPCVM), une nouvelle obligation réglementaire est introduite. Ainsi, à compter du 16 avril 2026 au plus tard, les fonds devront disposer d'au moins deux mécanismes de gestion de la liquidité (« **Liquidity Management Tools** » – LMTs).

Cette évolution vise notamment à renforcer la protection des porteurs en cas de tensions sur la liquidité des marchés.

Pour répondre à cette nouvelle exigence réglementaire, le Fonds disposera, à partir du 16 avril 2026, des deux mécanismes suivants :

- **Plafonnement des rachats (« gates »)** : En cas de circonstances de marché exceptionnelles, ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachat excédant un seuil prédéfini (en pourcentage de l'actif net du fonds), afin de préserver l'intérêt collectif des porteurs.
- **Extension de la période de préavis de rachat** : En cas de circonstances de marché exceptionnelles affectant la liquidité, cette mesure permet d'allonger temporairement le délai de préavis applicable aux demandes de rachat, afin d'assurer une gestion ordonnée des flux de liquidité du portefeuille.

Ces dispositifs s'inscrivent parmi les outils prescrits par la réglementation issue de la transposition de la directive AIFM II, et doivent être documentés dans la documentation juridique du Fonds avant la date d'application susmentionnée.

Les modalités d'applications de ces LMTs sont détaillées dans le prospectus du Fonds.

Ces modifications n'ont pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque du Fonds.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

Ces modifications entreront en vigueur le 01/04/2026

Le prospectus, daté du 01/04/2026, sera disponible en langues française et anglaise sur le site [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Le prospectus, les Documents d'Informations Clés du Fonds, le règlement ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du Fonds pour la Suisse peuvent également être obtenus gratuitement auprès du représentant et service de paiements en Suisse, CACEIS Bank, Montrouge, Zurich Branch/Switzerland.